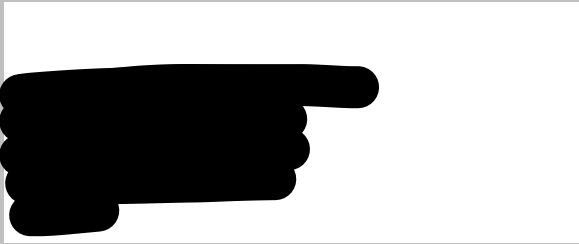


LES TILLEULS A.C.P.- N°Entr.:0.850.251.817
c/o ADK SYNDIC s.a. rue des Fories 2 - 4020 LIEGE 2
Tél. 04/220.70.70 – Fax. 04/220.70.60
N° IPI: 100.022 - 800.080 - n° Entr. : BE-417.254.111

LIEGE 2, le 06/03/2025

Contact : Jonathan VIDOUSE
Tél. 04/220.79.92
Accessible de 9h à 12h30



Madame, Monsieur,

Concerne : LES TILLEULS A.C.P.

Nous vous prions de trouver, ci-après, les montants dus par catégorie de dépenses, selon le listing ci-annexé.

Décompte de clôture des charges – Période du 01/02/2024 au 31/01/2025

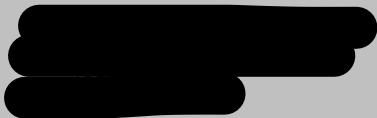
Bien APP C04 - 211 quot. - 366 jours - P			Bien GAR GP05 - 6 quot. - 366 jours - P			Bien - quot. - 0 jours -		
DL 010 :	799,26		DL 010 :	22,73				
DL 020 :	9,69		DL 070 :	9,78				
DL 030 :	234,98		DL 120 :	12,64				
DL 120 :	444,47		DL 300 : 1 Q	51,18				
DL 121 :	323,33		DP 010 :	8,05				
DL 300 : 7 Q	358,23							
DL 610 :	256,19							
DP 010 :	283,04							
DP 020 :	16,80							
DP 030 :	5,76							
	Priv. Loc. :			Priv. Loc. :				Priv. Loc. :
	Priv. Prop. :	373,90		Priv. Prop. :				Priv. Prop. :
Total (dont T.V.A.	221,71)	3.105,65	Total (dont T.V.A.	5,22)	104,38	Total (dont T.V.A.)		
Provisions réclamées	-	3.587,01	Provisions réclamées	-	102,00	Provisions réclamées	-	
		- 481,36 €			2,38 €			€

CLOTURE TOTALE DE L'EXERCICE	- 478,98
SOLDE A CE JOUR	0,00
TOTAL	- 478,98

Voir explications au verso

Communication :

Nous vous remercions, si le total est débiteur, de régler ce montant sous quinzaine, **UNIQUEMENT** au moyen du virement ci-dessous. Si le total est en votre faveur (*****), il sera déduit de la prochaine demande de paiement – vous pouvez néanmoins en obtenir le remboursement en adressant un mail ou courrier au comptable de votre copropriété en mentionnant votre numéro de compte bancaire.



LES TILLEULS A.C.P. c/o ADK SYNDIC s.a.
rue des Fories 2
4020LIEGE 2
